

Communiqué de Presse

Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent

Individu menaçant interpellé devant une école à Cortaillod ; informations supplémentaires

À la suite de l'interpellation d'un individu menaçant dans le périmètre immédiat d'une école de Cortaillod dans l'après-midi du 08 décembre 2023, les autorités judiciaires et policières sont en mesure d'apporter des informations supplémentaires sur cette affaire et sur le profil de l'auteur.

Vendredi 08 décembre 2023 vers 14h45, un individu ayant un comportement menaçant a été interpellé par la police neuchâteloise devant le collège des Corneilles à Cortaillod. Pour rappel, cet événement a provoqué la mise en œuvre d'un dispositif AMOK au sein de l'école qui a parfaitement fonctionné et une intervention massive de la police neuchâteloise aboutissant à l'interpellation de l'auteur présumé.

Sur les faits

Les investigations menées démontrent que l'auteur présumé n'était pas armé au moment où il se trouvait dans le périmètre de l'école. Il n'est pas entré dans les bâtiments scolaires, mais se trouvait dans la cour de l'école et a circulé entre les bâtiments en ayant un comportement erratique. Aperçu par les enseignants qui ont informé un employé technique de l'école, un contact avec l'auteur présumé a eu lieu avec une enseignante et un employé du service technique. C'est lors de ce contact que l'auteur présumé a crié « Allah akbar » en se montrant menaçant, ce qui a déclenché la mise en œuvre du processus AMOK au sein du collège et l'intervention de la police. A l'heure actuelle, aucun élément évoquant un lien terroriste n'est établi.

Profil de l'auteur présumé

La personne interpellée par la police neuchâteloise est un jeune homme originaire d'Algérie âgé d'environ 25 ans. Les mesures d'identifications effectuées (empreintes digitales) ont révélé que cet individu était connu sous plusieurs identités et de plusieurs services de police dans d'autres pays européens, principalement pour des faits de violences. S'agissant de ces multiples identités, les investigations sont toujours en cours en collaboration avec Fedpol.

Parcours de l'auteur présumé

Des premiers éléments en mains des enquêteurs, l'auteur présumé est arrivé en Suisse le 06 décembre 2023 par voie ferroviaire à Genève. Il s'est présenté le même jour au Centre Fédéral d'Accueil de Boudry (CFA) afin d'y déposer une demande d'asile. Au vu de son état mental, il a fait l'objet d'une prise en charge médicale (psychiatrique) au RHNe où il a été gardé une nuit en observation. Le 07 décembre 2023, il a été raccompagné au CFA de

Boudry en début d'après-midi. À cet endroit, le personnel du centre a alerté l'équipe médicale suite au comportement agité de l'auteur présumé. L'intéressé n'a pas donné suite au rendez-vous avec le personnel du centre et a quitté de manière indéterminée le CFA. L'emploi du temps pour la journée du 08 décembre jusqu'à son interpellation devant l'école de Cortaillod, fait l'objet d'investigations de la police judiciaire.

Suite de l'affaire

Le Ministère public a ouvert une instruction pénale. Actuellement sous le régime de l'arrestation provisoire, l'auteur présumé va faire l'objet d'investigations en collaboration avec Fedpol.

S'agissant de la sécurité des établissements scolaires, la situation ne nécessite pas de mesure particulière supplémentaire aux dispositifs existants. La police neuchâteloise procède en permanence à une analyse de la situation et adapte ses moyens en conséquence.

Contact :

**Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch,
tél. 032 889 90 00**

Neuchâtel, le 09 décembre 2023